g

United Nations
Economic Commission for Africa

Distribution: LIMITÉE
E/ECA-SA/ICSOE/XXXII/2026/3

Novembre 2026
Original: ANGLAIS

Joint Ssession du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts (ICSOE) pour l'Afrique orientale et australe

10-13 novembre 2026
Windhoek, Namibie

Rapport

Situation économique et sociale récente en Afrique australe en 2025 et perspectives pour 2026

SECTION 1: INTRODUCTION

1. Ce rapport sur*Conditions socio-économiques récentes en Afrique australe*Ce rapport est présenté chaque année à l'ICSOE d'Afrique australe. Ses objectifs sont : (i) de fournir aux États membres un bilan de la situation socio-économique de la région ; et (ii) de formuler des recommandations sur les principales questions politiques.

2. Les représentants des États membres et autres parties prenantes participant àLes participants à la réunion conjointe ICSOE de 2026 pour l'Afrique orientale et australe sont invités à examiner le rapport, notamment les points à discuter présentés dans la dernière section. Enfin, les représentants des États membres sont priés de bien vouloir partager des données actualisées sur la situation socio-économique de leur pays afin d'améliorer les analyses futures.

SECTION 2: PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES RÉCENTES ET PERSPECTIVES — BILAN DE 2025 ET PERSPECTIVES POUR 2026

2.1 Croissance économique: dynamique inégale dans la sous-région

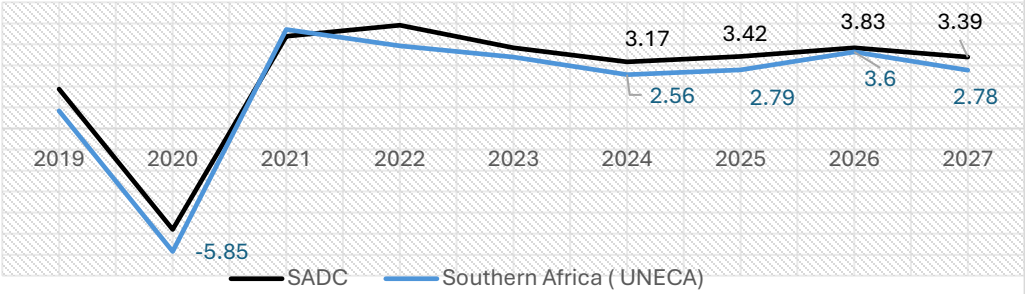
3. Le tableau 1 en annexe et la figure 1 montrent que la croissance économique des pays d'Afrique australe a varié considérablement en 2025, en fonction de leur dépendance aux matières premières, de leurs marges de manœuvre budgétaires et du rythme des réformes. Le Zimbabwe a enregistré la plus forte croissance (8,5 %) grâce à l'amélioration de son agriculture et à la stabilisation de son gouvernement. La Zambie a quant à elle bénéficié de bonnes performances dans des secteurs clés tels que l'agriculture et de la flambée des prix du cuivre, qui ont augmenté de plus de 40 % en 2025 et ont continué de progresser en 2026, atteignant un record de plus de 14 200 dollars américains la tonne en août 2026. Les succès obtenus en matière de restructuration de la dette ont également contribué à la croissance de la Zambie.

4. La contraction du PIB du Botswana, amorcée en 2024, s'est poursuivie en 2025 en raison de la faiblesse de la demande de diamants. La croissance du Mozambique a légèrement ralenti, les ajustements budgétaires pesant sur l'activité malgré l'expansion des projets de GNL. L'Afrique du Sud n'a progressé que de 1,1 %, freinant la dynamique régionale et ses voisins de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). La croissance moyenne des onze États membres s'est établie à 1,1 %.[1]Sous l'égide de l'Organisation de recherche du Sud (SRO-SA), la croissance a atteint 2,8 % en 2025, contre 3,4 % pour la SADC (figure 1). Maintenir et accélérer cette croissance exige une diversification économique afin de réduire la dépendance à une seule matière première et une croissance plus rapide en Afrique du Sud. La sous-région a enregistré la plus faible croissance par habitant du continent en 2025, ce qui reflète une diversification limitée, une faible

[1]Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe – collectivement appelés sous-région ou Afrique australe dans ce rapport.

productivité agricole, des déficits d'infrastructures et une faible mobilisation des ressources (BAD, 2026a).

Figure 1: Southern Africa: real GDP growth (%)

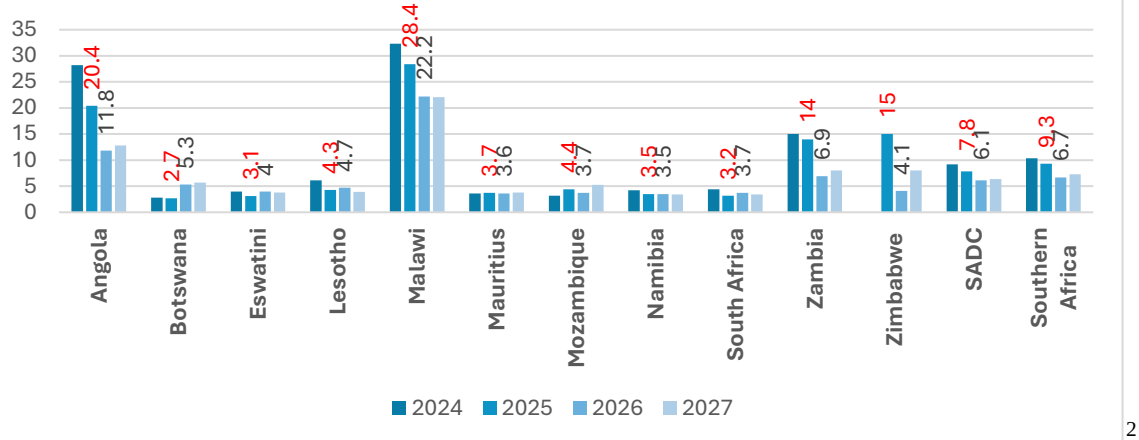


SourceLes données pour 2027, ainsi que toutes les données relatives aux Comores, proviennent de la base de données Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2026). Les données de 2019 à 2026 proviennent des États membres de la SADC. Les données de la SADC et des pays du Sud sont des moyennes.

2.2 Évolution de l'inflation et des taux de change

5. L'évolution marquante de 2025 a été un net ralentissement de l'inflation, dû à l'amélioration des récoltes agricoles, à la baisse des prix alimentaires mondiaux et à une plus grande stabilité des coûts des carburants; une nouvelle modération est attendue en 2026 (figure 2). L'inflation moyenne parmi les onze États membres de l'organisation SRO-SA a diminué, passant de 10,38 % en 2024 (dix pays, hors Zimbabwe, pour lesquels aucune donnée comparable n'est disponible) à 9,34 % en 2025 et devrait s'établir à 6,68 % en 2026. Les moyennes correspondantes pour les seize pays membres de la SADC, Comores comprises, étaient respectivement de 9,18 %, 7,83 % et 6,09 %. Le tableau 1 présente des moyennes légèrement différentes pour la SADC (9,5 %, 8,1 % et 6,3 %) car il couvre quinze pays et exclut les Comores. Huit des dix États membres de l'organisation SRO-SA disposant de données en 2024 et 2025 ont enregistré une inflation plus faible ; Maurice et le Mozambique font exception. L'inflation enregistrée au Zimbabwe a ralenti, passant de 29,4 % en 2023 à 15 % en 2025, avec une projection de 4,1 % pour 2026. Cependant, aucune donnée comparable n'est disponible pour 2024 suite à l'introduction du ZiG, et la série de données inclut un changement de taux de change. Le Zimbabwe ne peut donc pas être inclus dans le recul régional observé entre 2024 et 2025: il est exclu du calcul de la moyenne de 2024, alors que son inflation en 2025 a dépassé la moyenne sous-régionale. Le recul de 2024-2025 a été principalement imputable à l'Angola et au Malawi.

Figure 2: Southern Africa: inflation, 2024-2027



[2]

Source Les données pour 2027, ainsi que toutes les données relatives aux Comores, proviennent de la base de données Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2026). Les données de 2019 à 2026 proviennent des États membres de la SADC. Les données de la SADC et des pays du Sud sont des moyennes.

6. Bien que l'inflation devrait se modérer en 2026, des conditions potentiellement plus sèches, liées à la saison El Niño 2026/27, pourraient affecter les rendements agricoles et raviver les pressions sur les prix alimentaires. Les déficits budgétaires et le niveau élevé du service de la dette pourraient également accentuer les pressions inflationnistes, notamment lorsque les prêts de la banque centrale aux gouvernements augmentent les liquidités ou que des emprunts intérieurs importants sapent la confiance dans les politiques budgétaire et monétaire. Cet effet n'est pas automatique et dépend du financement du déficit et du cadre monétaire ; il pourrait être davantage limité dans le cadre de ciblage crédible de l'inflation ou de régimes de change fixes, notamment ceux de la Zone monétaire commune. Le tableau 1 indique que les crédits de la banque centrale aux gouvernements ont dépassé le seuil de convergence de 5 % en 2025 au Malawi (31,7 %), en Eswatini, au Mozambique et en Angola.

7. L'évolution des taux de change a fortement divergé entre les onze économies en 2025-2026, sous l'effet des bouleversements géopolitiques mondiaux, de la fluctuation des prix des matières premières, des changements de politiques monétaires nationales et d'importantes réformes structurelles et fiscales. Le rand et les autres devises de la Zone monétaire commune se sont appréciés, passant d'une moyenne de 18,33 R/USD en 2024 à environ 16,10 R/USD en août 2026, tandis que le kwacha zambien s'est apprécié de 26,17 K/USD à environ 19,05 K/USD en août 2026, sous l'effet de la vigueur des prix du cuivre.[3]Le pula et le metical sont restés globalement stables, tandis que le kwanza angolais et le kwacha malawite ont continué à se déprécier, passant respectivement de 869,9 Kz/US$ et 1 730,4 MK/US$ en 2024 à des valeurs projetées de 927,3 et 1 750/US$.[4]Le taux de

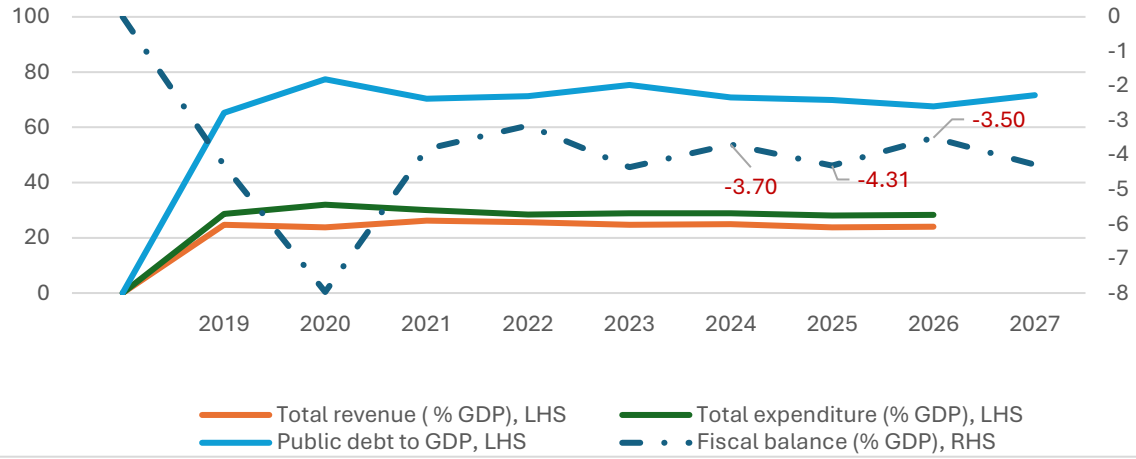
[2]La figure 2 couvre seize membres de la SADC, dont les Comores ; le tableau 1 en couvre quinze. Le Zimbabwe est exclu de la moyenne SRO-SA 2024 faute de données comparables sur l'inflation. Par conséquent, les variations des moyennes régionales doivent être interprétées en tenant compte de ces différences de couverture.
[3]Banque africaine de développement (BAD), Base de données socio-économiques. Consulté en août 2026.
[4]Banque africaine de développement (BAD), Base de données socio-économiques. Consulté en août 2026.

change du zimbabwéen ZiG est resté globalement stable ces derniers temps, oscillant entre 25,3/USD et 26,7/USD jusqu'à mi-2026.

2.3 Dynamique de la politique budgétaire et de la dette publique

8. L'assainissement budgétaire a progressé lentement, les déficits budgétaires considérables demeurant alimentés par l'augmentation du coût du service de la dette publique, les graves chocs climatiques, la forte baisse de l'aide internationale et les goulets d'étranglement structurels de l'économie. Le Malawi a enregistré le déficit le plus important; le Lesotho a dégagé un excédent sur les transferts de la SACU; et l'Afrique du Sud a conservé des déficits importants dans un contexte de hausse du coût du service de la dette (tableau 1). Le solde budgétaire moyen s'établissait à -4,3 % du PIB en 2025, et devrait se réduire à -3,5 % en 2026.

Figure 3 : Fiscal overview and public debt dynamics



SourceÉtats membres de la SADC / FMI, base de données Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026

9. La dette publique est restée élevée, sous l'effet d'une reprise économique post-pandémique atone, de coûts d'emprunt mondiaux élevés, de chocs climatiques récurrents (sécheresses, par exemple) et de déficits budgétaires structurels. La dette publique moyenne dans la sous-région s'est maintenue au-dessus ou à proximité du plafond de convergence de la SADC, plusieurs États membres (Zambie, Maurice, Malawi, Afrique du Sud, Mozambique, Namibie) dépassant largement la limite de 60 % du PIB (tableau 1 et figure 3).

10. Il convient toutefois de souligner les efforts déployés par les États membres pour stabiliser et, à terme, réduire la dette publique. Par exemple, la Zambie poursuit la réduction de son fardeau après la restructuration du Cadre commun du G20 et a renforcé ses efforts de mobilisation des recettes intérieures, notamment par le biais du Service public de la dette (SPD).[5]Ce système a permis d'intégrer 380 services gouvernementaux d'ici 2025 et

[5]Le GSB est la plateforme numérique nationale qui intègre tous les ministères, départements et agences gouvernementales afin d'offrir des services en ligne centralisés. Déployée par le SMART Zambia Institute, elle élimine les formalités administratives et les longues files d'attente en permettant aux citoyens, aux entreprises et aux étrangers de faire des demandes, de suivre et de payer les services publics en ligne.

de mettre en place un suivi numérique en temps réel des transactions publiques. Par ailleurs, l'Angola rembourse activement ses prêts garantis par le pétrole, rachète des obligations de manière proactive et respecte les règles imposées par la loi sur la viabilité des finances publiques (tableau 1).

11. Le Mozambique prévoit de réduire le poids du service de la dette publique à 5,9 % du PIB d'ici 2029, contre 7,5 % du PIB estimés en 2025 et 2026, dans le cadre d'un plan visant à maîtriser l'endettement et à privilégier les financements à des conditions plus favorables. En mars 2026, le Mozambique avait remboursé intégralement, avant l'échéance de 2031, entre 630 et 700 millions de dollars de sa dette envers le FMI, assainissant ainsi son solde créditeur et préservant le bilan de la banque centrale.

12. Enfin, l'Afrique du Sud a fait du maintien d'un excédent budgétaire primaire (lorsque les recettes excèdent les dépenses hors intérêts) une priorité. Cet excédent réduit les besoins de financement de l'État, mais il est encore insuffisant pour couvrir l'intégralité des intérêts: le solde budgétaire global est resté déficitaire à -4,5 % du PIB en 2025, obligeant ainsi l'État à emprunter pour honorer une partie de ses paiements d'intérêts (tableau 1). Par conséquent, la dette publique a continué de progresser, passant de 77,0 % du PIB en 2024 à 78,9 % en 2025, et ne devrait se réduire qu'à 77,3 % en 2026. La capacité de cet excédent primaire à réduire le ratio d'endettement dépendra du maintien des coûts d'emprunt en dessous de la croissance du PIB nominal, qui demeure faible, autour de 1 % en termes réels. Elle dépendra également de la limitation des pressions extrabudgétaires, telles que le soutien aux entreprises publiques et l'impact de la dépréciation du rand sur la dette en devises étrangères. Par ailleurs, le pays procède actuellement à des consultations et à la formalisation d'un cadre budgétaire fondé sur des principes et de règles numériques afin de rendre les limites de la dette juridiquement et opérationnellement contraignantes.

13. De manière générale, l'amélioration de la viabilité de la dette demeure une priorité politique majeure, malgré les premiers signes de stabilisation des niveaux d'endettement régionaux. La Zambie et le Mozambique offrent des expériences contrastées quant à la manière dont les pays gèrent un endettement élevé. La Zambie a eu recours à une restructuration coordonnée au niveau international dans le cadre du Cadre commun du G20, ce qui a permis de réduire sa dette publique de 104 % du PIB en 2024 à 78,3 % du PIB en 2026 (prévision). Le service de sa dette a diminué, passant de 30,5 % à 20,9 % des exportations entre 2023 et 2025 (tableaux 1 et 2). Le Mozambique, quant à lui, a privilégié des mesures propres, telles que le remboursement anticipé de ses obligations envers le FMI et des plans visant à réduire le service de sa dette. Son ratio d'endettement diminue plus graduellement, passant de 71,8 % à 65,5 % du PIB, tandis que le service de sa dette a augmenté, passant de 15,4 % à 25,9 % des exportations entre 2023 et 2026. La hausse des coûts du service de la dette absorbe de plus en plus les dépenses de développement dans les économies les plus endettées, ce qui renforce l'argument en faveur d'une consolidation budgétaire soutenue, parallèlement à une mobilisation plus importante des recettes intérieures.

2.4 Évolutions du secteur extérieur

14. La position extérieure de l'Afrique australe s'est légèrement affaiblie en 2025, principalement en raison des importants besoins d'importation de GNL du Mozambique: le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre environ 13,2 % du PIB en 2025, contre 11,3 % en 2024 (tableau 1), le déficit hors mégaprojets étant estimé à 11,8 %.[6]En revanche, le déficit de l'Afrique du Sud est resté modéré, se réduisant à environ 0,5 % du PIB, contre 0,7 % auparavant (tableau 1). Le déficit sous-régional devrait encore s'aggraver, pour atteindre 0,9 % en 2026 et 2,2 % en 2027 (BAD, 2026a), sous l'effet de chocs liés à une forte intensité d'importations dans le secteur de l'énergie et de l'approvisionnement, des importations de capitaux pour les mégaprojets (Namibie, Mozambique), des difficultés climatiques et agricoles, des performances divergentes des produits de base et des flux financiers restreints.

15. Les investissements directs étrangers ont chuté de 43 milliards de dollars US en 2021 à 8,5 milliards de dollars US en 2023 avant de rebondir à 11,6 milliards de dollars US en 2024, grâce à la reprise des investissements dans les industries extractives du Mozambique, de la Namibie et de la Zambie, malgré la baisse des flux sud-africains et les flux négatifs enregistrés en Angola. Les transferts de fonds ont progressé pour atteindre 6,8 milliards de dollars US en 2024, principalement en provenance du Zimbabwe (BAD, 2026a).

16. Les réserves présentent un tableau contrasté. En termes de mois d'importations, Maurice affiche la couverture la plus élevée (de 11,1 à 14,1 mois, 2023-2025), tandis que celles de l'Afrique du Sud ont diminué à 5,7 mois et celles de la Namibie à 3,3 mois ; les réserves de la Zambie se sont renforcées à 4,8 mois grâce à la reprise des recettes du cuivre (tableau 1). Le Malawi et le Zimbabwe enregistrent les réserves les plus faibles, à respectivement 0,5 et 0,6 mois, tandis que celles du Mozambique se sont améliorées à 3,7 mois (tableau 1). Les pays dont la base d'exportation est plus étroite et qui dépendent davantage des importations de combustibles restent les plus exposés à une nouvelle érosion de leurs réserves en cas de durcissement des conditions de financement.

2.5 Politique monétaire

17. Face à la modération de l'inflation, de nombreuses banques centrales ont adopté une politique monétaire plus accommodante en 2025 (tableau 3). Le Mozambique a abaissé son taux directeur à 9,2 % en janvier 2026, contre 12,7 % en 2024, tandis que l'Angola a procédé à sa première baisse de taux depuis 2023, ramenant son taux de référence de 19,5 % à environ 19 % en septembre 2025 et poursuivant son assouplissement en 2026. Le Zimbabwe et le Malawi ont maintenu leurs taux directeurs à des niveaux historiquement élevés pendant la majeure partie de 2025, à respectivement 35 % et 26 %, témoignant d'une prudence persistante quant à la stabilité de leur monnaie malgré le ralentissement de l'inflation.

[6]FMI, Mozambique: Rapport des services du FMI pour la consultation au titre de l’article IV, 2025/2026.

18. Le Botswana a fait exception à la tendance accommodante observée dans la région, relevant son taux directeur de 160 points de base à 3,5 % en octobre 2025 afin de soutenir le pula et de limiter l'inflation importée. De son côté, la Banque de réserve sud-africaine a abaissé son taux directeur de 8,25 % en septembre 2024 à 6,75 % en novembre 2025, préservant ainsi la crédibilité de sa politique de ciblage de l'inflation. Globalement, les autorités monétaires ont progressivement délaissé le contrôle de l'inflation au profit du soutien à la reprise économique, tout en restant vigilantes face à de nouveaux chocs inflationnistes externes.

2.6 Perspectives pour 2026 et risques

19. Le scénario de référence pour 2026 anticipe une croissance modérée, une désinflation continue et une dette publique globalement stable, bien que certains risques puissent nuancer ces prévisions. Le plus immédiat est l'incertitude géopolitique liée au conflit entre les États-Unis et l'Iran et aux perturbations du détroit d'Ormuz : la hausse des prix du pétrole a entraîné une augmentation des coûts de carburant et de transport, ravivant les pressions inflationnistes. L'Angola, exportateur net de pétrole, en bénéficie, tandis que les pays importateurs sont confrontés à une hausse des coûts et à une pression accrue sur leurs réserves. Une hausse durable des prix du pétrole pourrait accroître l'inflation régionale de 1 à 3 points de pourcentage et les coûts des importations de 10 à 25 %, Madagascar, le Malawi et le Zimbabwe étant les plus exposés (BAD, 2026a).

20. Parmi les autres risques figurent la dépendance aux prix volatils des matières premières (cuivre, pétrole, diamants) et la faible croissance prolongée de l'Afrique du Sud, qui contraint les pays voisins de la SACU par le biais de liens commerciaux et fiscaux. La viabilité de la dette demeure une préoccupation majeure au Mozambique et au Malawi (tableau 1). Le principal défi consiste à transformer la désinflation en investissements, en emplois et en croissance inclusive plus importants, tout en préservant ces acquis. La contrainte majeure de la région n'est pas la rareté des capitaux, mais la capacité limitée à mobiliser des ressources à grande échelle, ce qui laisse un déficit de financement estimé à environ 55 milliards de dollars américains par an d'ici 2030 (BAD, 2026a). Pour le combler, il est nécessaire d'approfondir les marchés de capitaux, de mobiliser les actifs des régimes de retraite et d'assurance – concentrés en Afrique du Sud, en Namibie et au Botswana – et de développer le financement mixte et les partenariats public-privé.

SECTION 3: INDUSTRIALISATION, PRODUCTION, ACCÈS À L'ÉNERGIE ET MINÉRAUX CRITIQUES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE AUSTRALE

3.1 L'industrialisation en Afrique australe

21. Le secteur industriel d'Afrique australe est en pleine transformation, sous l'impulsion du développement des chaînes de valeur régionales et de la volonté de mettre en œuvre les objectifs de la stratégie et de la feuille de route d'industrialisation de la SADC. L'Afrique du Sud a récemment entrepris des réformes structurelles dans les secteurs de l'énergie et de l'eau, créant notamment la National Transmission Company of South Africa

en 2024 afin de stabiliser l'approvisionnement en électricité des industries manufacturières et d'ouvrir le réseau électrique au secteur privé.[7]L'Angola a également intensifié ses efforts en matière de parcs industriels ruraux, de zones économiques spéciales (ZES) dédiées et de zones de libre-échange afin d'accélérer la production hors pétrole et les capacités de transformation locales pour diverses matières premières.

22. La Zambie a lancé un projet intégré de gestion des paysages forestiers.[8]Ce modèle privilégie la foresterie locale, la transformation du bois et les agro-industries à valeur ajoutée afin de consolider la diversification économique et de réduire la dépendance aux exportations de cuivre. La Namibie et l'Afrique du Sud poursuivent le développement de corridors d'infrastructures d'hydrogène vert et de plans de production d'énergie propre destinés à alimenter en énergie zéro émission les zones industrielles nationales. De manière générale, l'agroalimentaire, la sidérurgie, l'extraction minière et la métallurgie demeurent les principaux secteurs de la production manufacturière en Afrique australe, suivis par l'assemblage automobile et la transformation chimique.

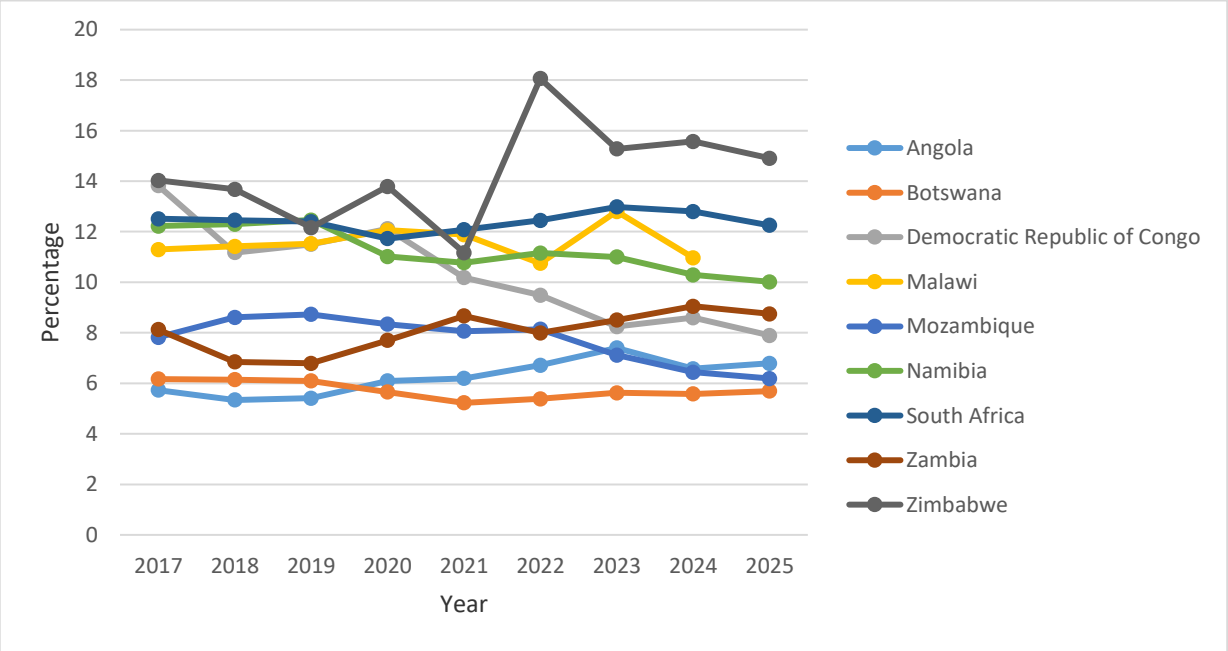
3.2 Le secteur manufacturier sous-régional

23. L'Afrique australe tire de plus en plus parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour passer de marchés nationaux fragmentés à des chaînes de valeur régionales intégrées (CVR), exploitant les matières premières minières et agricoles. Le Zimbabwe a récemment bénéficié de 1,4 milliard de dollars d'investissements grâce à l'expansion de ses zones économiques spéciales (ZES). Ces efforts sont soutenus par la Stratégie et la Feuille de route d'industrialisation de la SADC (2015-2063), qui définissent le cadre de la synchronisation des chaînes de valeur entre les États membres. La relance de l'usine textile de Mulungushi en Zambie illustre la volonté du pays de dynamiser son secteur manufacturier et son industrialisation. Grâce à un investissement conjoint de 140 millions de dollars entre la Zambie et la Chine, l'usine modernisée a rouvert ses portes en avril 2026 afin de revitaliser le secteur textile national, créant plus de 500 emplois directs et soutenant des milliers de producteurs de coton locaux.

24. La région initie des projets de coopération de haut niveau visant à tirer parti de la transition énergétique mondiale. L'initiative RDC-Zambie relative aux véhicules électriques à batterie, une stratégie collaborative pour établir une ZES transfrontalière dédiée à la fabrication de précurseurs de batteries, intégrant efficacement le cobalt de la RDC et le cuivre de la Zambie dans une chaîne d'approvisionnement locale, constitue un exemple de ces approches en matière de chaînes de valeur transfrontalières. Néanmoins, la part de la valeur ajoutée issue de la fabrication demeure faible dans la région, oscillant entre 5 % au Botswana et 15 % au Zimbabwe en 2025 (figure 4).

[7] https://www.go15.org/2024/07/24/eskom-transmission-becomes-ntcsa-national-transmission-company-south-africa/
[8] https://ziflp.org.zm/

Figure 4: Valeur ajoutée du secteur manufacturier (% du PIB)



Source Notre monde en données[9]

3.3 L'énergie en Afrique australe

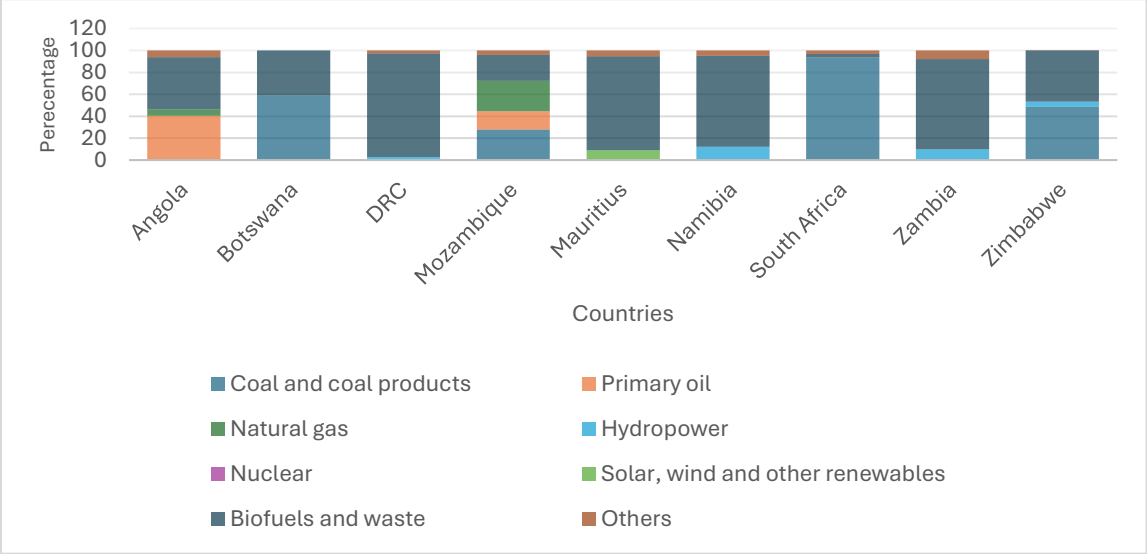
25. Le paysage énergétique de l'Afrique australe reste fortement dépendant des combustibles fossiles et des sources d'énergie traditionnelles, ce qui constitue un frein important à la croissance industrielle verte (figure 5). Bien que l'Angola soit un grand producteur de pétrole, la majeure partie de sa production est exportée. Le pétrole représente environ 35 % de son approvisionnement énergétique total, contre 59 % pour les énergies renouvelables, principalement la biomasse traditionnelle (IRENA, 2022), et l'hydroélectricité fournit environ 73 % de son électricité. Son exposition aux prix du pétrole provient donc principalement des carburants pour le transport et des recettes publiques, plutôt que des coûts énergétiques industriels. À l'inverse, le Botswana, l'Afrique du Sud, le Mozambique et le Zimbabwe dépendent fortement du charbon, tandis que la RDC, la Namibie et la Zambie s'appuient principalement sur les biocarburants et les déchets (figure 5). L'électricité produite à partir du charbon, notamment en Afrique du Sud, est ainsi la principale source d'intensité carbone dans le secteur manufacturier régional, ce qui pourrait entraver les exportations vers l'Union européenne dans le cadre de son mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

26. Pour pallier ces déficits énergétiques, le Système d'échange d'électricité d'Afrique australe (SAPP) est devenu le principal mécanisme d'intégration régionale du secteur énergétique, facilitant les échanges transfrontaliers d'énergie afin de combler ces déficits. L'investissement dans les interconnexions est essentiel à l'expansion du réseau. L'interconnexion Angola-Zambie, un projet de transport stratégique conçu pour libérer le

[9] https://ourworldindata.org/grapher/manufacturing-value-added-to-gdp?tab=line&country=ZMB~COD~MWI~MOZ~AGO~NAM~BWA~ZWE~ZAF&mapSelect=ZMB~COD~MWI~MOZ~AGO~NAM~BWA~ZWE~ZAF&overlay=download-data.

surplus de capacité de production de l'Angola et l'intégrer au réseau du SAPP, constitue l'un des maillons manquants de l'infrastructure d'échange d'électricité en Afrique australe. En établissant une liaison directe entre ces deux pays, ce projet améliore considérablement la sécurité énergétique régionale, fournissant une ressource vitale aux secteurs minier et manufacturier zambien tout en créant un marché plus vaste pour les exportations énergétiques angolaises.

Figure 5: Mix énergétique de l'Afrique australe (production intérieure), 2024

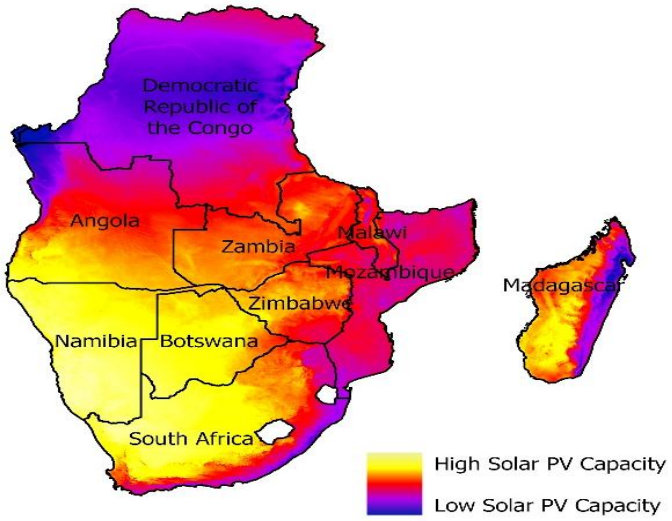


Source Base de données de l'AIE, 2026

27. L'Afrique australe connaît une transition énergétique rapide et propre, portée par des initiatives phares à grande échelle. La région abrite des centrales solaires de grande envergure et dispose d'une importante capacité solaire (figure 6). La sous-région possède certains des plus forts potentiels d'énergie solaire au monde, notamment en Namibie, au Botswana, en Afrique du Sud et dans le sud de l'Angola (figure 6). Cependant, le déploiement effectif de ce potentiel reste limité et se concentre sur quelques grands projets. Parmi ceux-ci figurent la centrale solaire et de stockage d'énergie de Kenhardt en Afrique du Sud, l'une des plus grandes centrales hybrides solaires et de stockage au monde, et la centrale solaire de Chisamba en Zambie, d'une puissance de 200 mégawatts (MW) suite à la mise en service de sa deuxième phase. D'autres États membres suivent cette voie. Le Malawi a mis en service la centrale solaire de Golomoti, qui combine énergie solaire et stockage, en 2021, et un système de batteries autonome de 20 MW/40 MWh à Lilongwe en juillet 2026. Le Botswana a lancé en avril 2026 la construction d'une centrale solaire de 500 MW avec un système de stockage par batteries de 500 MWh à Maun, tandis que la Namibie construit un système de batteries de 50-MWh au poste de transformation d'Omburu. Ces initiatives illustrent une transition pragmatique, passant d'une forte dépendance au charbon et à l'hydroélectricité, vulnérable à la sécheresse, à des énergies renouvelables résilientes et pilotables, en remplacement des énergies fossiles fortement dépendantes de ces dernières.

28. Par ailleurs, alors que de nombreux pays d'Afrique australe se sont historiquement appuyés sur l'hydroélectricité à grande échelle, la région diversifie désormais activement son bouquet énergétique afin d'atténuer les risques de sécheresse induits par le changement climatique qui menacent les capacités hydroélectriques existantes.

Figure 6: Potentiel de l'énergie solaire photovoltaïque[10]



Source*Atlas solaire mondial*

3.4 Énergie propre et minéraux essentiels à la transition énergétique (METE) en Afrique australe

29. La transition mondiale vers une énergie propre entraîne une forte augmentation de la demande en énergie propre et en minéraux critiques pour la transition énergétique (CETM), et devrait augmenter entre 2025 et 2030 pour divers minéraux tels que le cuivre (de 27 817 kt à 31 440 kt), le cobalt (de 259 kt à 299 kt), le nickel (de 3 529 kt à 4 457 kt) et les terres rares (de 93 kt à 116 kt), la demande de lithium et de graphite augmentant encore plus fortement, passant respectivement de 275 kt à 477 kt et de 5 778 kt à 8 650 kt.[11]

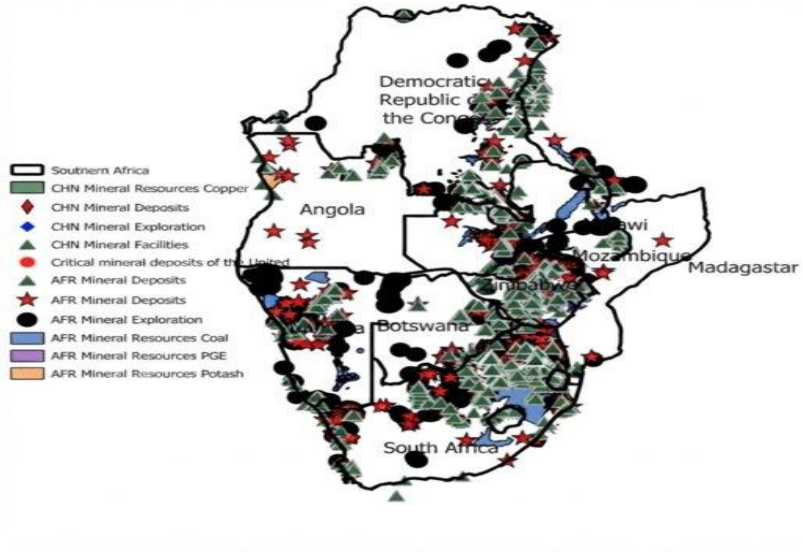
30. Cette forte demande en métaux précieux offre à l'Afrique australe d'immenses opportunités, principalement grâce à ses vastes ressources sous-exploitées de cobalt, de cuivre, de lithium, de manganèse, de nickel, d'éléments du groupe platine (EGP) et de terres rares. La figure 7 illustre la concentration des installations d'exploration et d'exploitation minière de ces métaux précieux en Afrique australe (Padilla et al., 2021). Cependant, cet essor, s'il n'est pas accompagné de politiques stratégiques délibérées visant à renforcer la transformation locale, perpétuera l'exportation de matières premières.

[10] La carte illustre le potentiel photovoltaïque (PVOUT), c'est-à-dire l'électricité qu'un système photovoltaïque peut produire par unité de puissance installée (kWh/kWc), en fonction de l'ensoleillement. Elle n'indique pas la capacité photovoltaïque installée ou en service ; la mention « Capacité photovoltaïque solaire élevée/faible » dans la légende fait référence au potentiel photovoltaïque (PVOUT) élevé/faible.

[11] https://www.iea.org/data-and-statistics/data-tools/critical-minerals-data-explorer

31. Pour tirer pleinement parti des avantages de la transition énergétique propre, les États membres devraient investir dans la cartographie géologique pour réduire les risques du secteur, élaborer un cadre politique régional harmonisé pour les CETM, investir dans la valorisation et la création de valeur ajoutée, et investir massivement dans les sources d'énergie renouvelables pour combler le déficit énergétique et soutenir l'industrialisation.

Figure 7: Localisation des projets de minéraux critiques pour la transition énergétique en Afrique australe



Source: US Geological Survey, 2026

SECTION 4: COMMERCE ET INTÉGRATION RÉGIONALE

4.1 Situation du commerce mondial des marchandises en 2025 et 2026

32. Malgré les tensions géopolitiques dans le détroit d'Ormuz, le commerce mondial a affiché de bonnes performances au premier trimestre 2026. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), dans sa mise à jour de juillet/août, fait état d'une forte croissance trimestrielle du commerce mondial, de 4,8 % pour les biens et de 1,6 % pour les services. Cette tendance devrait se poursuivre au deuxième trimestre, avec une croissance trimestrielle projetée de 6,4 % pour les biens et de 2,1 % pour les services. Cependant, cette croissance est principalement due à l'inflation des prix plutôt qu'à une augmentation des volumes. L'Asie de l'Est a été le principal moteur de cette croissance, dominée par la République populaire de Chine et la République de Corée. En Afrique, la croissance des importations a été supérieure à la moyenne mondiale, tandis que les exportations ont été plus faibles (CNUCED, 2026).

33. D'après les statistiques de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour 2025, les exportations africaines de marchandises ont progressé de 10,3 % en volume réel en

2025, surpassant la moyenne mondiale (4,7 %), l'Asie (9,5 %), la Chine (9,6 %), l'Inde (2,6 %), les États-Unis (3,1 %) et l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes (3,2 %). La croissance réelle des exportations de marchandises en Afrique en 2025 a été tirée par les exportations de cacao, de café/thé, d'or et d'engrais. Les importations de marchandises en Afrique ont également progressé de 8,7 % en volume réel, sous l'effet des importations de navires/bateaux/structures flottantes, de véhicules, de graisses animales et végétales et de machines (OMC, 2026).

34. À l'échelle mondiale, en 2025, le commerce de marchandises a progressé de 7 % en valeur, pour atteindre 26 257 milliards de dollars américains. Les groupes de produits suivants ont enregistré la croissance la plus rapide : équipements de bureau et de télécommunications (+19 %), autres machines (+9 %) et produits alimentaires (+7 %). En revanche, le commerce des combustibles et produits miniers ainsi que celui des produits automobiles ont reculé en valeur. En Afrique, les exportations totales de marchandises se sont élevées à 689 milliards de dollars américains, soit une hausse de 9,7 % par rapport à l'année précédente, tandis que les importations ont atteint 789 milliards de dollars américains, en progression de 9,4 % (voir tableau 4). Les exportations totales de marchandises de la SADC vers le reste du monde ont atteint 243,7 milliards de dollars américains en 2025, représentant 35,4 % des exportations totales du continent africain. Les importations de la SADC en provenance du reste du monde se sont élevées à 255 milliards de dollars américains, soit 32,3 % des importations totales de l'Afrique.

Figure 8a: Croissance des exportations de marchandises vers le monde en valeur (2020-2025)
(Groupements régionaux sélectionnés)

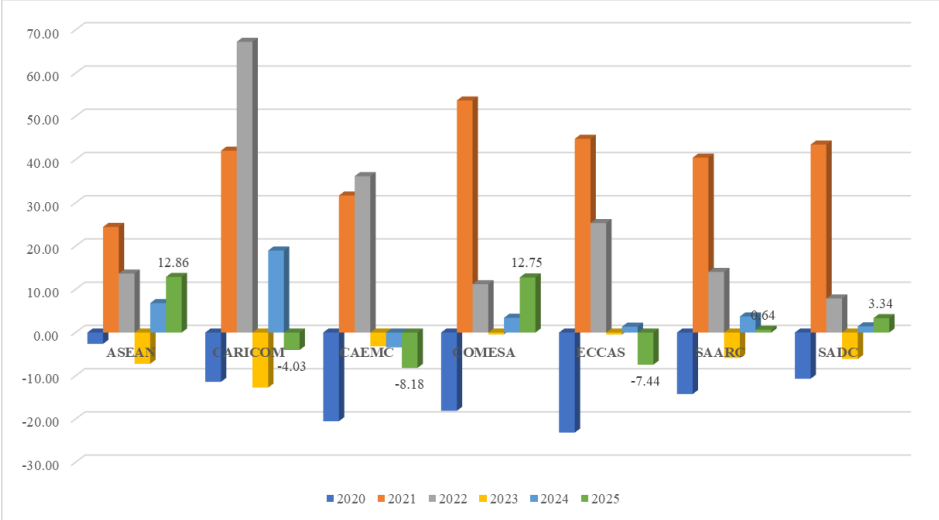
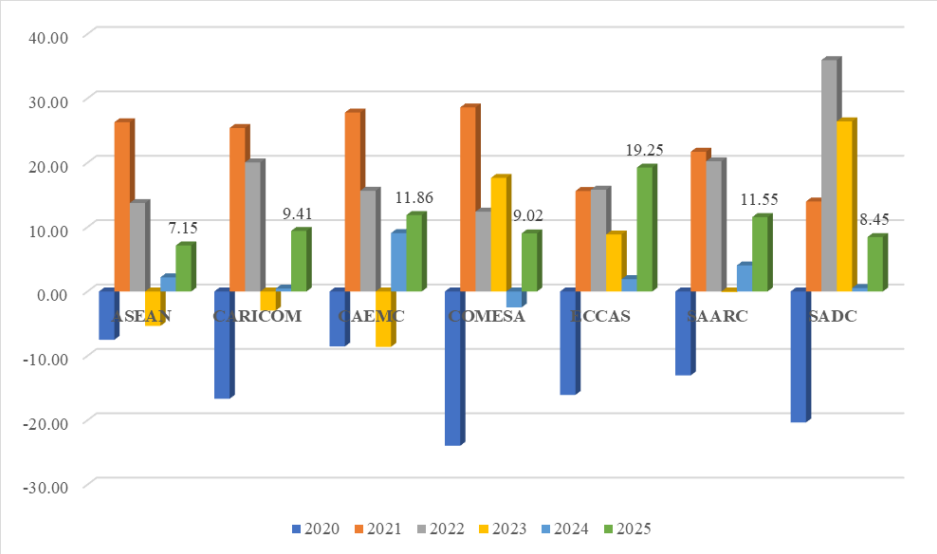


Figure 8b: Croissance des importations mondiales de marchandises en valeur (2020-2025)
(Groupements régionaux sélectionnés)



Source: Portail de statistiques de l'OMC (consulté le 14/09/2026).

35. La figure 8a présente la croissance comparative en valeur des exportations et des importations de marchandises pour certains groupements régionaux.[12]Une caractéristique intéressante est la forte croissance des exportations de marchandises du COMESA (vers le monde) en 2025, par rapport à la SADC et à d'autres groupements régionaux africains, voire à des groupes situés dans d'autres parties du monde (par exemple, l'Asie du Sud – SAARC et les Caraïbes – CARICOM).

36. Une analyse plus approfondie des données révèle la forte croissance des exportations de marchandises des pays d'Afrique de l'Est, notamment le Burundi (89,7 %), les Comores (60 %), l'Éthiopie (38,6 %) et l'Ouganda (55,5 %), ce qui explique la forte croissance des exportations de marchandises au sein du COMESA par rapport à la SADC (tableau 5). Au sein de la SADC, des pays comme l'Angola, le Lesotho, le Malawi, Maurice et le Mozambique ont enregistré une contraction de leurs échanges commerciaux en 2025. Au sein du COMESA, ce phénomène a été observé en Libye, à Madagascar, au Rwanda, aux Seychelles, en Somalie et au Soudan. La nature des produits et des exportations des pays est déterminante. Les pays producteurs d'or et de café ont profité de la flambée des prix mondiaux, ce qui a entraîné une augmentation de leur production.

4.2 État du commerce intra-africain de marchandises en Afrique australe en 2025

37. La mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) continue de s'accélérer. L'Angola a validé sa stratégie nationale ZLECAf en juin 2026 avec le soutien de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

[12]Le portail de données STAT de l'OMC ne fournit pas de données pour l'AMU, le CEN-SAD, la CEDEAO, la CAE et l'IGAD.

38. Parmi les onze États membres de l'Accord de libre-échange de São Paulo (SRO-SA), la part des échanges commerciaux avec l'Afrique en 2025 variait de 13,9 % en Angola, 16,7 % à Maurice et 18,5 % en Afrique du Sud, à 73 % au Lesotho et 85,2 % en Eswatini, les échanges avec l'Afrique du Sud dominant ceux de ces deux derniers partenaires commerciaux. En Eswatini, 69,5 % des exportations africaines étaient destinées à l'Afrique du Sud en 2025, tandis que 95 % des importations provenaient de ce pays. Au Lesotho, les chiffres correspondants étaient respectivement de 96,6 % et 97,7 %. Au Botswana, 79,0 % des exportations africaines étaient destinées à l'Afrique du Sud, et le même pourcentage s'applique à sa part des importations africaines en provenance de ce pays. Au Zimbabwe, 76,9 % des exportations africaines étaient destinées à l'Afrique du Sud et 79,9 % des importations africaines provenaient de ce pays (voir tableau 6).

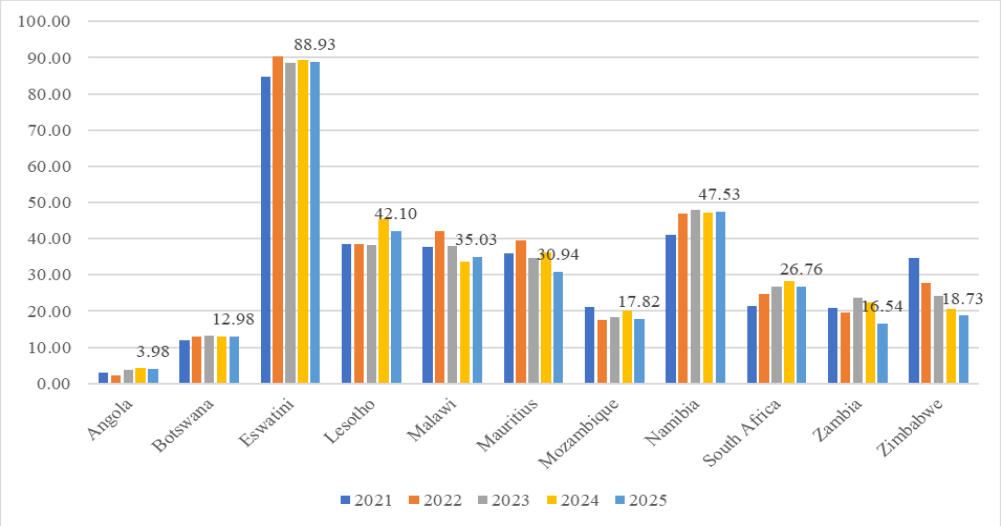
39. Le suivi de l'évolution de la part du commerce intra-africain dans le commerce total depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de la ZLECAf contribue à évaluer son efficacité sur le terrain. Le tableau 7 présente les parts des exportations et importations de marchandises intra-africaines dans le total des exportations et importations, par pays d'Afrique australe, sur la période 1995-2025, tandis que la figure 9 illustre l'évolution annuelle de ces parts depuis le début des échanges dans le cadre de la ZLECAf, en janvier 2021.

40. Les chiffres révèlent deux points essentiels. Premièrement, depuis le début des échanges dans le cadre de la ZLECAf en janvier 2021, la part des exportations intra-africaines dans les exportations totales n'a pas encore progressé significativement dans aucun pays, et elle a même diminué entre 2021 et 2025 au Malawi, à Maurice, au Mozambique, en Zambie et au Zimbabwe. La part de l'Angola demeure faible à 3,98 %, suivie du Botswana (12,9 %), de la Zambie (16,5 %), du Mozambique (17,8 %) et du Zimbabwe (18,7 %). Il convient d'interpréter ces chiffres avec prudence: la hausse des prix des matières premières vendues principalement hors d'Afrique, comme le cuivre, le pétrole et l'or, peut réduire la part africaine, même lorsque les exportations vers l'Afrique sont stables ou en hausse. Cette tendance est néanmoins cohérente avec la phase initiale de mise en œuvre de la ZLECAf, encore freinée par des grilles tarifaires incomplètes, des règles d'origine en suspens et des barrières non tarifaires. Deuxièmement, la part des importations intra-africaines dans les importations totales est supérieure à celle des exportations intra-africaines dans les exportations totales dans la plupart des pays. Cela témoigne d'une plus grande dépendance aux marchés africains pour les importations que pour les exportations et souligne la nécessité pour la sous-région d'améliorer sa compétitivité à l'exportation et de diversifier ses exportations vers les marchés africains.

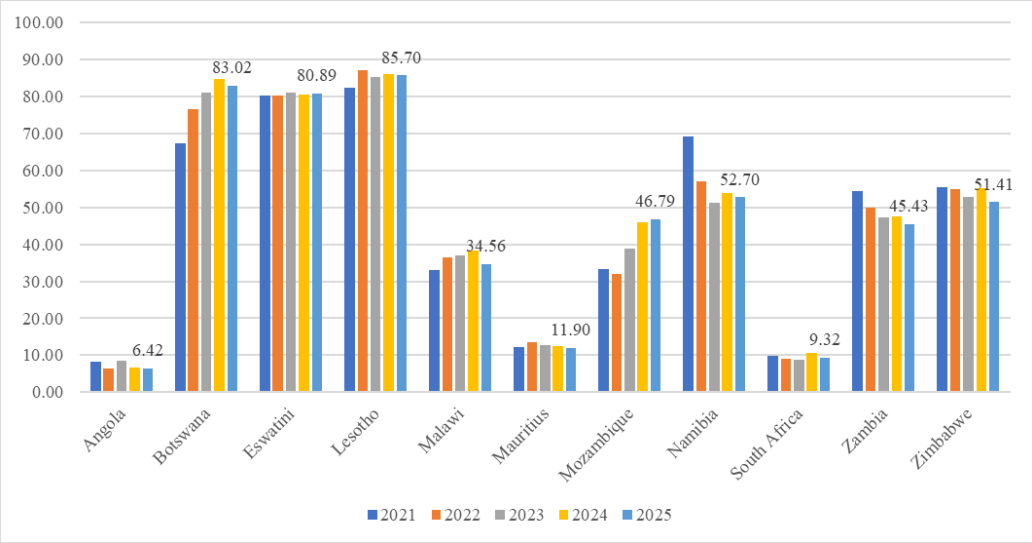
Figure 9: Parts des exportations et importations intra-africaines de marchandises en Afrique australe

Afrique – 2021-2025

a. Part des exportations de biens africains dans le total des exportations de biens en Afrique australe



b. Part des importations de biens africains dans le total des importations de biens en Afrique australe



Source: UNCTADstats (consulté le 15/09/2026)

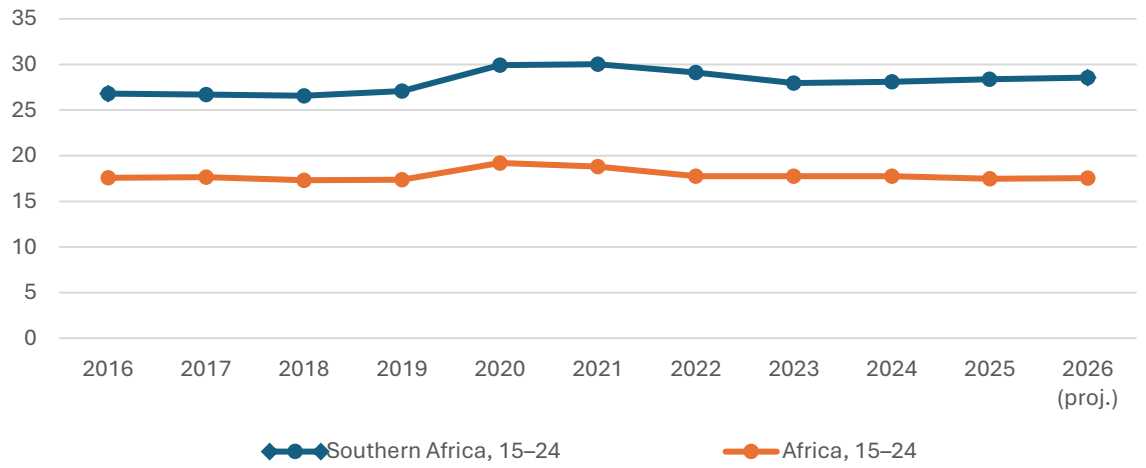
SECTION 5: LE CHÔMAGE DES JEUNES EN AFRIQUE AUSTRALE: DÉFIS STRUCTURELS ET RÉPONSES POLITIQUES

5.1 Le marché du travail des jeunes en Afrique australe: une crise structurelle de l'emploi

41. Le problème de l'emploi des jeunes en Afrique australe trouve son origine dans une faiblesse structurelle plus large des marchés du travail de la sous-région, reflétant une demande de main-d'œuvre insuffisante plutôt que des difficultés propres aux primo-chercheurs d'emploi. Dans les onze États membres couverts par le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique australe (SRO-SA), le taux de chômage moyen des 15-24 ans est passé de 26,8 % en 2016 à 28,4 % en 2025 et devrait atteindre 28,6 % en 2026 (figure 10). Le chômage demeure également élevé après la transition de l'école au travail, atteignant 40,5 % chez les 25-34 ans en Afrique du Sud et 44,4 % en Eswatini.[13]Selon la définition plus large de la jeunesse de l'Union africaine (15-35 ans), la sous-région représente environ 36 % des jeunes chômeurs africains, bien qu'elle n'abrite que 14 % de la jeunesse du continent (tableau 9, annexe).[14]

42. Le taux de chômage des jeunes dans la sous-région est resté nettement supérieur à la moyenne continentale tout au long de la période (figure 10). Il a légèrement augmenté, passant de 27,1 % en 2019 à un pic de 30,0 % en 2021, suite au choc de la COVID-19, et n'a que partiellement diminué depuis, pour atteindre 28,4 % en 2025. La moyenne continentale a suivi une trajectoire plus stable, culminant à 19,2 % en 2020 avant de revenir à 17,5 % en 2025. En conséquence, l'écart entre les deux s'est creusé, passant de 9,2 points de pourcentage en 2016 à 10,9 points en 2025, ce qui suggère que la croissance économique dans la sous-région n'a pas généré suffisamment d'emplois pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Figure 10: Taux de chômage des jeunes (en pourcebtage de la population active totale)

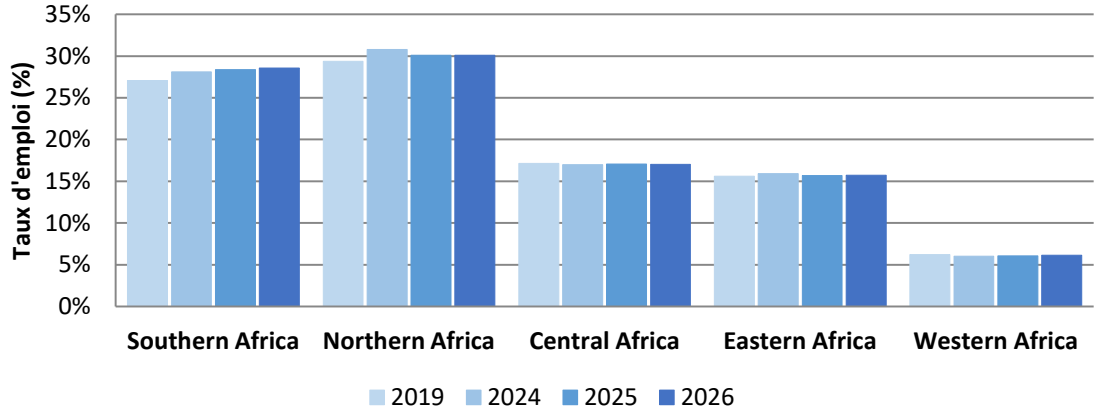


[13]ILOSTAT, « Taux de chômage par sexe et par âge (%) » (tranches d'âge de dix ans), dernière enquête nationale sur la population active disponible pour chaque pays.
[14]Perspectives d'emploi des jeunes en Afrique 2026 (World Data Lab, Fondation Mastercard et Unité de recherche sur les politiques de développement de l'UCT), Annexe 5.1, les jeunes étant définis comme âgés de 15 à 35 ans.

Source: Calculs du personnel basés sur la base de données socio-économiques de la BAD, consultée le 22 octobre 2026. Remarque: Moyennes simples des taux nationaux pour les onze États membres de l'Associated Press-Afrique du Sud et pour 53 pays africains (51 en 2025-2026); chômage, total des jeunes (% de la population active totale), âgés de 15 à 24 ans.

43. La figure 11 montre que le chômage des jeunes en Afrique australe est élevé, non seulement en valeur absolue, mais aussi par rapport aux autres régions. En 2025, le taux moyen de la sous-région (28,4 %) était le deuxième plus élevé d'Afrique, après celui de l'Afrique du Nord (30,1 %), mais nettement supérieur à ceux de l'Afrique centrale (17,1 %) et de l'Afrique de l'Est (15,7 %), et plus de quatre fois supérieur à celui de l'Afrique de l'Ouest (6,1 %). L'Afrique australe est également la seule région où ce taux a augmenté chaque année durant la période étudiée, passant de 27,1 % en 2019 à 28,6 % (prévision) en 2026. En revanche, les taux en Afrique centrale, orientale et occidentale sont restés globalement stables, et celui de l'Afrique du Nord a diminué depuis 2024. Le chômage élevé des jeunes est donc une caractéristique persistante des marchés du travail de la sous-région, et non un problème de transition temporaire. À l'inverse, les faibles taux observés en Afrique de l'Ouest reflètent probablement la prédominance du travail informel plutôt qu'une abondance d'emplois.

Figure 11: Taux de chômage des jeunes (en pourcentage de la population active totale) par région d'Afrique, 2019-2026



Source:Calculs du personnel basés sur la base de données socio-économiques de la BAD, consultée le 22 octobre 2026. Remarque: les valeurs régionales sont des moyennes simples des taux nationaux pour les 15-24 ans.

44. La pression démographique accentue ce défi. La population africaine âgée de 15 à 35 ans est estimée à environ 532 millions de personnes, dont quelque 74,8 millions (14,1 %) vivent dans les onze États membres de l'Organisation de coopération de Shanghai (tableau 9, annexe). La population jeune du continent devrait croître de 132 millions d'ici 2030, avec environ 10 millions de jeunes Africains arrivant chaque année sur le marché du travail, alors que seulement 3 millions d'emplois formels environ sont créés annuellement.[15]

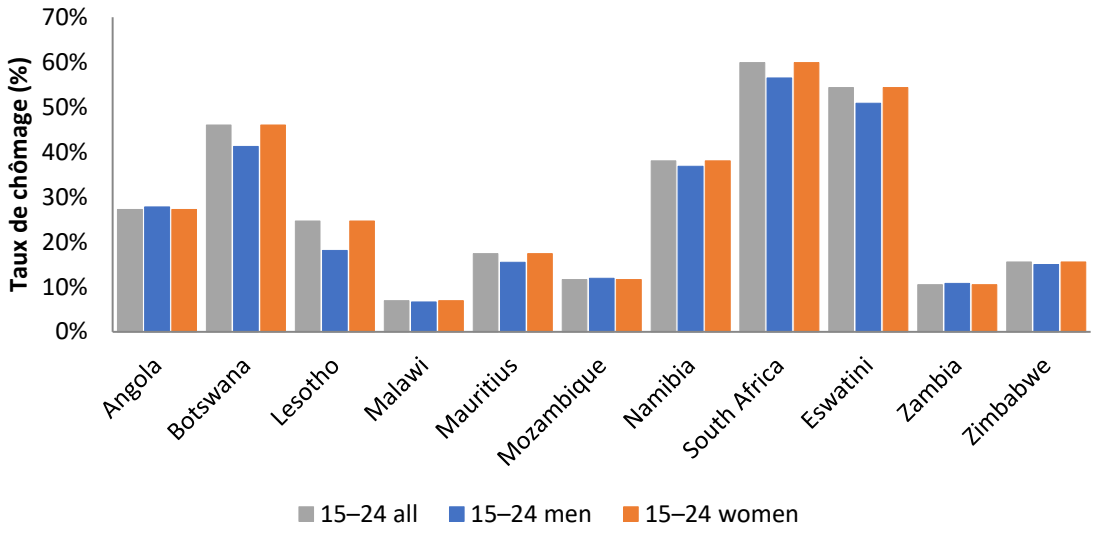
[15]Perspectives d'emploi des jeunes en Afrique 2026, annexe 5.1, pour les estimations de population; estimations de l'entrée sur le marché du travail et de la création d'emplois formels telles que citées dans ce document.

45. Les données nationales font apparaître deux grandes tendances sur le marché du travail (tableaux 8 et 9, annexe). En Afrique du Sud, en Eswatini, au Botswana et en Namibie, le taux de chômage des 15-24 ans oscillait entre 38,0 % et 59,9 % en 2025, et moins de la moitié des jeunes de 15 à 35 ans occupaient un emploi (entre 29,4 % et 45,2 %). Une explication possible est que, sur ces marchés du travail relativement formels, certains jeunes privilégient les emplois formels, rares, plutôt que de se tourner vers le travail informel. Toutefois, les données sur le chômage ne permettent pas, à elles seules, d'établir cette hypothèse, et le nombre limité d'opportunités dans le secteur informel, l'inadéquation des compétences et les obstacles spatiaux à la recherche d'emploi peuvent également jouer un rôle. Au Malawi, au Mozambique, en Zambie et au Zimbabwe, en revanche, le chômage des jeunes est beaucoup plus faible (entre 6,9 % et 15,5 %) et les taux d'emploi sont plus élevés (entre 50,6 % et 69,2 %), ce qui correspond à une intégration des jeunes dans des emplois informels ou précaires. L'Angola se situe entre les deux groupes, avec un taux de chômage des jeunes de 27,2 % et un taux d'emploi de 57,1 %.

46. L’exclusion du marché du travail est également genrée. En 2025, les jeunes femmes de 15 à 24 ans étaient confrontées à un taux de chômage plus élevé que les jeunes hommes dans huit des onze États membres (figure 12 et tableau 8, annexe). L’écart le plus important se situe au Lesotho, où le taux de chômage des jeunes femmes (37,1 %) est environ deux fois supérieur à celui des jeunes hommes (18,1 %), suivi du Botswana (51,7 % contre 41,3 %), de l’Afrique du Sud (64,1 % contre 56,5 %) et de l’Eswatini (57,7 % contre 50,9 %). Seuls l’Angola, le Mozambique et la Zambie affichent un taux légèrement supérieur pour les jeunes hommes, d’un point de pourcentage environ. Le travail informel accentue la vulnérabilité des personnes qui travaillent: selon les dernières données disponibles, le travail informel parmi les jeunes actifs de 15 à 29 ans varie d’environ 71 % en Eswatini à plus de 90 % au Botswana, au Lesotho, au Zimbabwe, en Angola et en Zambie.[16]Les programmes qui ne suivent pas les résultats en fonction du sexe risquent de négliger un désavantage qui pèse plus lourdement sur les jeunes femmes.

[16]Source: Calculs du personnel basés sur la base de données socio-économiques de la BAD, consultée le 22 octobre 2026; taux d’emploi informel des jeunes, jeunes employés âgés de 15 à 29 ans, dernière année disponible pour chaque pays.

Figure 12: Taux de châmage des jeunes (agés de 15-24 ans) par sexe (en pourcentage de la population active totale)



Source: Calculs du personnel basés sur la base de données socio-économiques de la BAD, consultée le 22 octobre 2026. Remarque: valeurs de 2025; les taux pour les hommes et les femmes sont des parts de la population active masculine et féminine âgée de 15 à 24 ans.

47. Les données d'enquêtes nationales confirment que le chômage persiste bien au-delà de la transition entre l'école et le travail. Dans tous les pays pour lesquels des données désagrégées par âge sont disponibles, le chômage des 25-34 ans demeure important par rapport à celui des 15-24 ans: 40,5 % contre 60,1 % en Afrique du Sud, 44,4 % contre 54,0 % en Eswatini et, dans les cas les plus bas, 7,2 % contre 10,8 % en Zambie. Ces chiffres diffèrent donc des estimations modélisées pour 2025 présentées dans la figure 12 et le tableau 8.48. Dans les dix pays pour lesquels des données sont disponibles, le taux des 25-34 ans représente en moyenne environ 72 % du taux des 15-24 ans et ne descend jamais en dessous des deux tiers de celui-ci, ce qui montre que les jeunes plus âgés continuent de faire face à de graves contraintes sur le marché du travail.

48. Selon la définition 15-35 de l'UA, on estime que 8,2 millions de jeunes dans les onze États membres SRO-SA étaient au chômage en 2025 et que 18,5 millions n'étaient ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET), soit un taux NEET global de 24,7 % contre une estimation continentale de 19,2 % (tableau 9, annexe).[17]Les taux de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) sont les plus élevés en Eswatini (37,1 %), en Afrique du Sud (33,3 %), au Lesotho (31,1 %) et au Botswana (31,0 %). Conjugués, le chômage élevé des jeunes, les inégalités entre les sexes, l'ampleur du secteur informel et les taux élevés de NEET indiquent une contrainte liée à la demande de main-d'œuvre plutôt qu'un simple problème d'offre. Le développement des compétences demeure nécessaire, mais ne peut à lui seul résoudre un déficit d'emploi ancré dans la structure de la production.

5.2 Réponses gouvernementales: des progrès malgré des contraintes structurelles persistantes

[17]Perspectives d'emploi des jeunes en Afrique 2026, Annexe 5.1, les jeunes étant définis comme âgés de 15 à 35 ans, estimations de 2025.

49. Ces dix dernières années, les gouvernements d'Afrique australe ont considérablement renforcé leur action contre le chômage des jeunes, avec une nette accélération en 2025-2026. Ils ont combiné des cadres régionaux et des programmes nationaux axés sur les compétences, l'entrepreneuriat et, de plus en plus, la création directe d'emplois. L'ampleur de ces interventions reste toutefois bien inférieure à l'ampleur du déficit d'emplois sous-jacent. Au niveau régional, le Cadre de politique de l'emploi et du travail de la SADC (2020-2030) et les Cadres de la SADC pour l'EFTP et les qualifications visent à coordonner les politiques de l'emploi et à améliorer la reconnaissance transfrontalière des qualifications. Le certificat électronique du Cadre de la SADC pour les qualifications a été mis en place au Botswana, en Namibie, en Afrique du Sud et en Zambie.[18]

50. L'Afrique du Sud gère le plus vaste portefeuille d'interventions de la sous-région. Le Programme présidentiel pour l'emploi des jeunes a permis d'inscrire 5,9 millions de jeunes sur la plateforme SA Youth et de faciliter l'accès à plus de 2,5 millions d'emplois. Le Fonds pour l'amélioration des résultats en matière d'emploi, un projet pilote de rémunération au rendement doté de 300 millions de rands, avait placé 7 044 jeunes en mars 2026, dépassant ainsi les objectifs fixés. Un plan d'expansion à 1 milliard de rands vise à réaliser 20 000 placements de qualité. La phase 5 du Service national de la jeunesse ambitionne de recruter 100 000 jeunes pour des missions de service communautaire rémunérées. Enfin, un Fonds pour l'emploi des jeunes dans les PME, doté de 150 millions de rands et lancé en août 2026, met l'accent sur les décisions d'embauche des employeurs plutôt que sur la seule préparation des demandeurs d'emploi.[19]

51. Les efforts des autres États membres sont également renforcés. La Namibie a lancé un Fonds national de développement de la jeunesse de 500 millions de dollars namibiens en 2025 ; la Zambie met en œuvre un projet d'emploi et d'entrepreneuriat des jeunes de 7,4 millions d'euros qui touche plus de 20 100 jeunes ; et le Zimbabwe a approuvé une nouvelle politique nationale de la jeunesse (2026-2030) qui place les jeunes NEET au centre de ses préoccupations.[20]Des limitations structurelles persistent toutefois : la taille réduite des marchés intérieurs freine la croissance des entreprises en Namibie et au Botswana, et la plupart des programmes nationaux privilégient encore la formation et l'insertion professionnelle – des mesures qui améliorent l'employabilité individuelle, mais qui ne peuvent à elles seules générer suffisamment d'emplois lorsque la demande globale de main-d'œuvre demeure faible. La question centrale n'est plus de savoir si les gouvernements réagissent, mais si leurs interventions combinées peuvent modifier la structure sous-jacente de la demande de main-d'œuvre.

5.3 Priorités politiques

52. Le défi de l'emploi des jeunes en Afrique australe ne peut être relevé par de simples mesures d'employabilité. Quatre priorités se dégagent de l'analyse. Premièrement, les

[18]Secrétariat de la SADC, Documentation sur le secteur de l'emploi et du travail, 2025-2026.
[19]Présidence de la République d'Afrique du Sud (Programme présidentiel d'intervention pour l'emploi des jeunes) ; Trésor national / Fonds pour l'emploi (Fonds pour la stimulation de l'emploi); Ministère de l'Emploi et du Travail (Service national de la jeunesse) ; Business Partners Limited, communiqué de presse, août 2026 — rapport national sur les progrès accomplis, 2025-2026.
[20]Gouvernement de Namibie; Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Arts de Zambie et documentation de projet des partenaires au développement; Gouvernement du Zimbabwe — annonces de politique nationale, 2025-2026.

gouvernements devraient placer la création d'emplois productifs au cœur de leur politique économique et industrielle, en accélérant la transformation structurelle par des investissements dans les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables et les services à haute productivité. Ces investissements devraient s'inscrire dans des stratégies plus larges d'industrialisation, d'infrastructures, de commerce et d'investissement privé, et non être considérés comme une intervention sociale isolée.

53. Deuxièmement, la politique de l'emploi devrait accorder une plus grande importance à la formalisation du premier emploi, en tenant compte des inégalités entre les sexes mentionnées précédemment. Les politiques favorisant l'apprentissage formel, les stages en entreprise, les incitations à l'embauche et l'accès à la protection sociale peuvent réduire le risque que le travail informel devienne une situation permanente, tant pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes.

54. Troisièmement, la conception du programme devrait refléter l'ensemble de la tranche d'âge 15-35 ans utilisée par l'Union africaine, la SADC et la plupart des politiques nationales de jeunesse, étant donné que le chômage chez les 25-34 ans reste proche des taux d'entrée dans plusieurs économies et que le fait de limiter l'admissibilité aux jeunes quittant l'école risque d'exclure un groupe important qui est toujours confronté à de graves contraintes sur le marché du travail.

55. Enfin, il convient de renforcer les systèmes d'information sur le marché du travail, en distinguant plus clairement le chômage, l'emploi informel, le sous-emploi et l'inactivité, et en fournissant des données cohérentes sur la tranche d'âge des 15-35 ans, conformément à la norme de l'OIT pour les 15-24 ans. Ces priorités se renforcent mutuellement : l'objectif plus large est de passer de programmes jeunesse fragmentés à une stratégie intégrée pour l'emploi, coordonnée entre les politiques industrielles, d'investissement, commerciales, éducatives, d'infrastructures et de protection sociale, avant que la fenêtre démographique de l'Afrique australe ne soit épuisée.

SECTION 6: MESSAGES CLÉS ET RECOMMANDATIONS

56. Les principaux messages qui ressortent de l'analyse ci-dessus peuvent être résumés comme suit:

- La croissance reste positive mais inégale et dépendante des matières premières.
- La désinflation, bien que réelle, reste fragile, vulnérable aux chocs sur les prix alimentaires liés à El Niño et aux déficits budgétaires qui pourraient relancer l'inflation, affectant davantage les membres les plus pauvres de la société.
- La viabilité de la dette demeure une préoccupation macro-budgétaire majeure, plusieurs États dépassant le plafond régional et les coûts du service de la dette absorbant une part importante des dépenses de développement.
- L'industrialisation et la transition énergétique progressent mais restent superficielles, la valeur ajoutée manufacturière ne représentant que 5 à 15 % du PIB et comportant un risque d'exportation des CETM brutes plutôt que de capter de la valeur localement.

- L'intégration commerciale régionale reste à la traîne, plusieurs économies demeurant dépendantes de l'Afrique du Sud et la part des échanges intra-africains n'ayant que peu progressé depuis le lancement de la ZLECAf en 2021.
- Le chômage des jeunes est principalement structurel: le choc de la COVID-19 est venu s'ajouter à une hausse conjoncturelle, mais les taux étaient déjà élevés avant et le sont restés depuis.

57. Au vu de ces conclusions, les recommandations suivantes sont formulées :

- Les États membres devraient poursuivre l'assainissement budgétaire, renforcer la gestion de la dette, préserver les réserves et accélérer les réformes favorisant l'investissement et la productivité.
- Une croissance durable nécessite également des réformes plus profondes, notamment une accélération de la diversification économique visant à réduire la dépendance aux matières premières grâce au contenu local et à la valorisation des matières premières issues du commerce équitable, ainsi que des investissements dans l'interconnexion énergétique et les énergies renouvelables.
- Accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf et la diversification des marchés afin de réduire la dépendance excessive à l'égard d'un seul partenaire commercial.
- Placer la création d'emplois productifs – et non la formation seule – au cœur de la politique industrielle et commerciale, en s'appuyant sur des données du marché du travail ventilées par sexe.

58. S'appuyant sur ces recommandations, les délégués pourraient souhaiter examiner les questions suivantes:

- Pour remédier à la faible croissance économique structurelle de l'Afrique australe, comment s'attaquer aux profondes vulnérabilités liées à l'industrialisation, aux infrastructures et à la coordination des politiques? Dans cette perspective, comment les États membres peuvent-ils accélérer la diversification et la transformation d'ici 2026-2027 sans compromettre les progrès budgétaires et la maîtrise de la dette?
- Comment les politiques monétaires concilient-elles les objectifs de faible inflation et la nécessité d'une croissance créatrice d'emplois?
- Quelles sont les mesures nécessaires pour transformer la demande croissante de CETM en valorisation locale plutôt qu'en exportation de matières premières?
- Qu'est-ce qui permettrait d'accélérer la diversification des échanges et de réduire la dépendance à un seul partenaire commercial dans le cadre de la ZLECAf?
- Comment les stratégies nationales pour la jeunesse devraient-elles répondre aux contraintes de la demande de main-d'œuvre, et quel rôle devraient jouer les cadres politiques régionaux ?

Annexe

Références

1. Banque africaine de développement. Base de données socio-économiques (1960-2026). Abidjan: Banque africaine de développement.
2. Groupe de la Banque africaine de développement (2026a) Perspectives économiques africaines 2026. Abidjan: Groupe de la Banque africaine de développement.
3. Groupe de la Banque africaine de développement (2026b) Perspectives économiques de l'Afrique australe 2026: Mobiliser à grande échelle le financement du développement de l'Afrique australe dans un monde fragmenté. Abidjan: Groupe de la Banque africaine de développement.
4. Intégrité financière mondiale (2026) Flux financiers illicites liés au commerce en Afrique, 2013-2022. Washington, DC: Intégrité financière mondiale.
5. Fonds monétaire international (2026) Base de données des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026. Washington, DC: Fonds monétaire international.
6. Padilla, AJ, Otarod, D., Deloach-Overton, SW, Kemna, RF, Freeman, PA, Wolfe, ER, Bird, LR, Gulley, AL, Trippi, MH, Dicken, CL, Hammarstrom, JM et Brioche, AS, 2021, Compilation de données géospatiales (SIG) pour les industries minières et les infrastructures connexes de l'Afrique : publication de données de l'US Geological Survey,https://doi.org/10.5066/P97EQWXP.
7. États membres de la SADC, instituts nationaux de statistique et banques centrales. Publications macroéconomiques et budgétaires diverses, 2019-2026.
8. CNUCED (2025). Actualités du commerce mondial. Analyses politiques: L'incertitude en matière de politique commerciale plane sur les marchés mondiaux. Septembre 2025. Nations Unies. Genève.
9. CNUCED (2026). Mise à jour sur le commerce mondial, juillet/août 2026. Nations Unies. Genève.
10. Banque mondiale (2025) Statistiques de la dette internationale 2025. Washington, DC: Banque mondiale.
11. OMC (2026). Perspectives et statistiques du commerce mondial - mars 2026. Organisation mondiale du commerce. Genève.

Tableau 1: Performance au regard des critères de convergence macroéconomique

Pays	2024				2025				2026 (Projection)				Critères remplis			2024			2025			2026 (Projection)			Critères remplis		
	Inflation (3-7%)	Déficit budgétaire (3 % du PIB)	Dette publique (60 % du PIB)	PIB réel (7%)	Inflation (3-7%)	Déficit budgétaire (3 % du PIB)	Dette publique (60 % du PIB)	PIB réel (7%)	Inflation (3-7%)	Déficit budgétaire (3 % du PIB)	Dette publique (60 % du PIB)	PIB réel (7%)	2024	2025	2026	Déficit du compte courant (<3%)	Crédit CB (<5% des revenus)	Réserves extérieures (couverture des importations > 6 mois)	Déficit du compte courant (<3%)	Crédit CB (<5% des revenus)	Réserves extérieures (couverture des importations > 6 mois)	Déficit du compte courant (<3%)	Crédit CB (<5% des revenus)	Réserves extérieures (couverture des importations > 6 mois)	2024	2025	2026
Angola	28.2	-1,2	55.1	4.3	20.4	-4,4	47.1	3	11.8	-2,8	45,3	4.2	1	2	1	5.4	7.4	8.3	1.1	8.5	7.8	0,3	10	7.6	1	2	2
Botswana	2.8	-4,2	22.7	-2,8	2.7	-7,3	28	-0,7	5.3	-9,3	33,8	3.1	3	2	2	-4,5	0	6.1	3.6	4.6	6.2	3.2	4.1	6.7	3	2	2
RDC	17.9	-2,9	20.9	6.1	7.8	-2,8	18.9	5.8	3.5	-3,6	20,5	5.6	3	2	2	-4.1	0	3.3	-3,8	0	3	-1,7	0	4	2	2	2
Eswatini	4	-2,6	40,9	3	3.1	-5,4	45,6	5.6	4	-5,5	47.2	5.2	3	3	2	2.1	10.6	2.6	1.6	10	2.7	3.4	11,5	2.7	1	1	0
Lesotho	6.1	7.3	55,6	5.2	4.3	15.6	53,8	1	4.7			1.3	1	3		4	0	5.5	4	0	5.4	1.8	0	5.4	2	2	2
Madagascar	7.6	-2,8	35,9	4.3	8	-2,4	34,7	3.4	8.1	-4,8	35.6	3.8	1	2	2	-5,3	1.7	6.2	-6.1	0	6.9	-7,4	0	7.3	2	2	2
Malawi	32.3	-11,1	88,7	1.7	28.4	-10,7	98,3	2.7	22.2	-9		3.8	0	0	0	-15	48,9	0,6	-13,5	31.7	0,5	-10,5	31.7	1	0	0	0
Île Maurice	3.6	-5,7	74	4.9	3.7	-9,3	79,6	3.2	3.6	-4,9	78,4	3	1	1	1	-6,4	11.9	12	-7.1	0	14.1	-7.1	0	14.3	1	2	2
Mozambique	3.2	-4,9	71,8	2.1	4.4	-1,6	69,7	-0,5	3.7	-0,4	65,5	2.8	1	1	2	-11,3	9.8	4	-13,2	10	3.7	-13,2	10	3.7	0	0	0
Namibie	4.2	-4	67,3	3.7	3.5	-6	67,5	3	3.5	-4,7	67,4	3.8	2	1	1	-14,9	0	4.2	-13,1	0	3.3	-12,7	0	3.7	1	1	1
Seychelles	0,3	0,9	58,3	3.4	0,3	0,1	53,4	5.1	2.6	-1,3	57.2	1.5	3	3	3	-8.1	0	4	-6,5	0	4.4	-7,8	0	3.7	1	1	1
Afrique du Sud	4.4	-4,6	77	0,5	3.2	-4,5	78,9	1.1	3.7	-3,7	77,3	1.4	1	1	1	-0,7	0	5.5	-0,5	0	5.7	-0,4	0	5.5	2	2	3
Tanzanie	3.1	-3.1	46.3	5.5	3.3	-3	49	6	3 à 5 %	-3		6.3	2	2	2	-2,6	0	4.5	-2,2	0	4.9	-2	0	4.9	2	2	3
Zambie	15	-3,5	104	3.8	14	-3,4	94	3.8	6.9	-2,1	78,3	6.4	0	0	0	-3	0	4.6	-3,3	0	4.8	-4.1	0	4.8	2	1	1
Zimbabwe	n / A	0,4	58,3	1.7	15	-0,3	53,6	8.5	4.1	-1,1	50,4	5	0	2	2	1.1	0	0,6	4	0	0,6	4.4	0	1.6	2	1	1
MOYENNE DE LA SADC	9,5	-2,8	58,5	3.2	8.1	-3	58.1	3.4	6.3	-4	54,7	3.8				-4,2	6	4.8	-3,7	4.3	5	-3,6	4.5	5.1			
Nombre de points. Critères de satisfaction	9	7	9	0	9	7	9	1	11	6	7	0				7	10	4	7	11	4	8	11	4			

Source: États membres de la SADC (SADC_Macro_Data.xlsx).

Tableau 2: Service total de la dette[21]— Afrique australe, 2023-2026

Intérêts et amortissements payés, pourcentage des exportations de biens et services

Pays	2023	2024	2025	2026
Angola	29,9	28.1	28.4	**26.7**
Botswana	16.7	27.2	33.2	26.3
Eswatini	14.1	14.4	14.1	13.7
Lesotho	7.4	10,5	**6.8**	**7.4**
Malawi	18.2	11.7	**64.1**	20.1
Île Maurice	7.6	3.2	3.2	3.2
Mozambique	15.4	14.6	24.3	25.9
Namibie	96,3	88,3	**77,8**	**73,0**
Afrique du Sud	41,5	41.6	**39.4**	**36,5**
Zambie	30,5	24.6	20.9	21.1
Moyenne pondérée par le PIB de l'Afrique australe	**36.6**	**36.1**	**35,9**	**32,8**

Source: Base de données socio-économiques de la BAD. Moyenne pondérée par le PIB calculée à partir du PIB nominal de chaque pays (base de données Perspectives de l'économie mondiale du FMI).
Avril 2026) comme poids.

Tableau 3: Principaux taux directeurs des banques centrales

Pourcentage (%), 2021-2026

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Angola	20.0	19,5	18.0	19,5	18,5	17.0
Botswana	3.8	2.7	2.4	1.9	3.5	5.5
Lesotho	8.4	10,5	11.3	11.0	8.7	6.8
Malawi	12.0	18.0	24.0	26.0	26.0	24.0
Île Maurice	1.9	4.5	4.5	4.0	4.5	4.8
Mozambique	13.3	17.3	17.3	12.8	9,5	9.3
Namibie	3.8	6.8	7.8	7.0	6.5	6.8
Afrique du Sud	3.8	7.0	8.3	7.8	6.8	7.0
Eswatini	3.8	6.5	7,5	7.0	6.8	6.8
Zambie	9.0	9.0	11.0	14.0	14.3	13.3
Zimbabwe	60,0	200,0	130,0	35.0	35.0	30.0

Source: Focus Economics, 2026

[21] *Les chiffres en rouge désignent les 3 pays présentant le fardeau du service de la dette le plus élevé en 2025 et 2026.*

Tableau 4: Exportations et importations de marchandises dans le monde, en Afrique et dans certains groupes régionaux – 2019 à 2025

Indicator	Merchandise exports by product group – annual (Million US dollar)								
Reporting Economy	Product/Sector	Partner Economy	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
World	Total merchandise	**World**	19007848	17647761	22289900	24915152	23902571	24501199	26257217
Africa	Total merchandise	**World**	481307	396230	560355	662187	618915	627905	689081
Association of Southeast Asian Nations (ASEAN)	Total merchandise	**World**	1423333	1386144	1724718	1959974	1818171	1941987	2191660
Caribbean Community (CARICOM)	Total merchandise	**World**	15395	13638	19375	32402	28278	33641	32286
Central African Economic and Monetary Community (CAEMC)	Total merchandise	**World**	25378	20172	26565	36172	35020	33822	31055
Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA)	Total merchandise	**World**	128645	105353	161905	179990	179198	185313	208945
ECCAS (Economic Community of Central African States)	Total merchandise	**World**	75626	58120	84164	105460	104952	106378	98467
South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC)	Total merchandise	**World**	401813	344612	483990	551862	519280	538588	542054
Southern African Development Community (SADC)	Total merchandise	**World**	179205	160064	229640	247727	232551	235869	243738

Indicator	Merchandise imports by product group – annual (Million US dollar)								
Reporting Economy	Product/Sector	Partner Economy	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**
World	Total merchandise	**World**	19323187	17874072	22572753	25673989	24298912	24832983	26607556
Africa	Total merchandise	**World**	589714	491415	616200	739770	717855	721071	788889
Association of Southeast Asian Nations (ASEAN)	Total merchandise	**World**	1388934	1270320	1623453	1877436	1715952	1871568	2093620
Caribbean Community (CARICOM)	Total merchandise	**World**	31671	24081	30965	34805	40945	39933	43536
Central African Economic and Monetary Community (CAEMC)	Total merchandise	**World**	17337	14552	16823	19482	21207	21613	25773
Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA)	Total merchandise	**World**	205259	178508	217250	261181	260938	271489	302843
ECCAS (Economic Community of Central African States)	Total merchandise	**World**	44253	35249	40176	54613	69043	69415	75279
South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC)	Total merchandise	**World**	638407	507029	771513	920742	828325	885309	933986
Southern African Development Community (SADC)	Total merchandise	**World**	189655	152163	198723	247261	248672	245010	254960

Source: Portail de statistiques de l'OMC (consulté le 14/09/2026).

Tableau 5. Croissance des exportations de marchandises en valeur – COMESA et SADC – 2025

Indicator	Merchandise exports by product group – annual (Million US dollar)				
Reporting Economy	**Product/Sector**	**Partner Economy**	**2024**	**2025**	**% change**
Africa	Total merchandise	World	627905	689081	9.74
Angola	Total merchandise	World	39250	32492	-17.22
Botswana	Total merchandise	World	4665	5119	9.73
Burundi	Total merchandise	World	175	332	89.71
Comoros	Total merchandise	World	30	48	60.00
Democratic Republic of the Congo	Total merchandise	World	29900	32100	7.36
Djibouti	Total merchandise	World	5169	6090	17.82
Egypt	Total merchandise	World	42247	51403	21.67
Eritrea	Total merchandise	World	573	631	10.12
Eswatini	Total merchandise	World	2327	2370	1.85
Ethiopia	Total merchandise	World	5472	7585	38.61
Kenya	Total merchandise	World	8237	8601	4.42
Lesotho	Total merchandise	World	991	773	-22.00
Libya	Total merchandise	World	30191	30085	-0.35
Madagascar	Total merchandise	World	2582	2498	-3.25
Malawi	Total merchandise	World	958	947	-1.15
Mauritius	Total merchandise	World	2368	2342	-1.10
Mozambique	Total merchandise	World	8211	8100	-1.35
Namibia	Total merchandise	World	6544	7024	7.33
Rwanda	Total merchandise	World	3201	2450	-23.46
Seychelles	Total merchandise	World	557	550	-1.26
Somalia	Total merchandise	World	1473	1300	-11.74
South Africa	Total merchandise	World	110076	116399	5.74
Sudan	Total merchandise	World	3134	2800	-10.66
Tanzania	Total merchandise	World	8702	9956	14.41
Tunisia	Total merchandise	World	19972	21293	6.61
Uganda	Total merchandise	World	8039	12500	55.49
Zambia	Total merchandise	World	11276	13314	18.07
Zimbabwe	Total merchandise	World	7432	9707	30.61

SourcePortail de statistiques de l'OMC (consulté le 14/09/2026)

Tableau 6 Parts du commerce intra-africain en Afrique australe - 2025

	Share of trade to Africa	Share of African exports to South Africa	Share of African Imports from South Africa
Angola	13.9	54.2	48.8
Botswana	52.4	79.0	79.0
Eswatini	85.2	69.5	95.0
Lesotho	73.0	96.6	97.7
Malawi	34.7	15.6	47.3
Mauritius	16.7	37.1	54.4
Mozambique	33.2	49.5	49.6
Namibia	50.3	42.3	84.3
South Africa	18.5	..	..
Zambia	30.9	9.5	66.8
Zimbabwe	35.4	76.9	79.9

Source: UNCTADstats (consulté le 14/09/2026). Le commerce intra-africain de chaque pays est calculé comme la somme des exportations et importations vers l'Afrique divisées par la somme des exportations et importations vers le monde.

Tableau 7:

a. Part des exportations intra-africaines en Afrique australe – 1995 à 2025

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Angola	0.45	1.46	0.89	0.32	0.79	0.16	0.14	0.40	0.33	3.33	2.57	2.27	5.32	4.44	5.72	4.41	3.86	6.61	5.41	3.42	5.16	5.52	5.18	3.90	2.05	1.48	3.01	2.14	3.80	4.24	3.98
Botswana	10.83	10.66	11.42	10.40	10.17	11.63	7.59	10.65	8.74	10.80	12.39	11.92	18.51	26.13	27.53	21.23	14.81	16.16	21.79	19.71	23.27	19.96	13.16	14.44	14.27	15.06	12.03	12.86	13.08	12.86	12.98
Eswatini	53.38	53.46	53.39	53.29	53.69	65.75	65.37	59.91	39.53	55.53	36.06	62.28	61.80	60.89	58.48	67.94	74.08	74.22	70.04	73.27	82.88	86.06	86.16	86.13	87.79	86.61	84.75	90.28	88.47	89.35	88.93
Lesotho	16.89	16.80	16.55	17.31	16.54	4.18	41.05	25.54	13.42	61.37	24.35	15.94	22.36	26.93	35.28	44.34	36.34	39.45	43.46	25.36	30.64	43.06	35.82	32.24	34.47	33.98	38.42	38.54	38.24	45.28	42.10
Malawi	8.57	13.99	12.46	8.24	13.29	25.29	35.86	32.22	36.98	39.80	34.12	37.65	39.95	26.75	32.51	31.55	38.31	26.33	26.36	37.81	38.61	35.87	29.16	33.32	36.44	34.67	37.72	41.96	38.10	33.59	35.03
Mauritius	4.60	3.83	4.09	4.30	4.37	7.76	9.42	7.04	8.04	9.36	10.98	10.60	13.07	14.73	20.55	21.85	22.88	23.98	22.40	22.37	30.45	29.58	28.67	35.25	33.60	33.59	36.06	39.61	34.59	36.09	30.94
Mozambique	26.13	22.05	29.65	30.15	32.52	41.15	22.41	23.35	21.82	16.62	19.73	18.57	24.20	26.07	34.01	25.70	31.71	34.98	34.46	26.23	28.54	28.40	23.45	26.27	24.00	26.72	21.11	17.49	18.38	20.21	17.82
Namibia	25.70	25.87	25.97	25.26	26.37	32.49	31.29	34.93	48.04	30.45	33.45	27.75	34.15	41.51	50.17	38.14	37.06	42.93	56.15	48.10	56.66	45.06	45.87	35.08	42.59	40.16	41.17	47.05	48.07	47.08	47.53
South Africa	19.74	19.86	19.72	19.64	20.23	15.19	15.54	18.01	16.04	14.74	15.28	14.58	14.79	16.95	19.54	28.26	24.70	27.99	28.80	29.78	29.44	28.34	26.35	26.57	26.63	23.30	21.33	24.68	26.83	28.32	26.76
Zambia	8.16	13.29	8.35	16.74	14.18	31.49	29.05	34.97	35.84	36.35	29.25	23.79	26.11	30.95	24.74	20.88	22.77	26.78	28.05	22.32	23.48	22.32	19.83	24.67	22.95	23.52	20.89	19.63	23.56	22.45	16.54
Zimbabwe	28.01	28.52	27.77	28.87	26.13	28.84	23.50	32.40	33.42	40.24	48.16	54.62	57.59	54.35	47.59	43.90	48.14	51.84	55.10	49.43	55.06	57.06	47.91	39.84	39.35	41.70	34.56	27.70	24.20	20.74	18.73

b. Part des importations intra-africaines en Afrique australe – 1995 à 2025

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Angola	9.32	19.44	9.00	10.83	10.06	16.09	12.25	16.18	15.71	13.56	10.05	9.89	10.06	8.29	13.51	12.24	12.15	10.12	9.91	8.48	11.18	11.82	11.10	11.04	9.34	7.95	8.23	6.42	8.47	6.73	6.42
Botswana	72.71	73.20	72.61	72.33	74.64	81.81	82.88	88.08	89.16	86.56	87.38	89.09	86.04	81.78	80.29	78.47	73.93	76.96	76.21	79.46	80.75	78.58	76.25	76.25	72.09	68.21	67.30	76.66	81.12	84.73	83.02
Eswatini	78.97	78.65	79.89	78.38	77.69	91.63	83.58	84.87	83.61	88.75	86.71	84.59	84.51	88.61	83.75	86.08	84.96	89.06	89.05	87.99	83.58	79.45	82.28	80.23	80.32	79.81	80.35	80.14	81.15	80.64	80.89
Lesotho	74.37	73.90	74.02	75.21	72.47	85.61	89.59	74.52	80.57	76.25	88.75	85.48	87.43	80.18	86.44	80.05	91.88	87.09	79.93	82.03	79.46	80.88	78.10	82.99	82.05	79.07	82.33	87.00	85.31	86.06	85.70
Malawi	52.23	67.13	67.19	68.36	62.03	61.88	60.99	60.05	60.68	60.07	63.42	59.94	54.80	57.58	57.24	48.52	44.80	42.83	45.07	42.54	33.93	33.27	31.66	33.37	30.22	34.06	33.06	36.50	36.99	38.43	34.56
Mauritius	3.85	3.15	3.34	3.93	2.94	18.64	18.20	17.76	16.99	15.31	11.97	11.10	11.47	12.71	12.37	12.35	11.37	10.63	10.61	10.64	11.76	13.39	14.17	13.52	12.75	11.94	12.16	13.51	12.68	12.52	11.90
Mozambique	53.76	55.96	57.50	50.73	55.63	57.85	54.74	45.56	48.48	47.61	45.52	41.90	41.79	34.48	40.09	38.43	35.02	33.22	30.60	31.50	30.46	34.41	36.12	35.31	34.40	36.37	33.27	31.96	38.86	46.08	46.79
Namibia	64.13	64.22	64.19	63.98	64.49	79.01	80.12	79.98	82.39	85.72	83.29	81.35	78.43	70.36	73.38	73.77	75.38	74.34	69.81	65.57	74.15	72.82	70.14	68.90	68.50	69.50	69.11	57.00	51.18	53.95	52.70
South Africa	2.66	2.73	2.61	2.64	2.95	2.23	2.74	3.88	3.78	4.23	4.60	6.90	7.23	8.57	7.45	10.01	9.65	11.93	11.82	13.31	10.78	10.74	10.29	12.34	11.71	9.93	9.80	9.04	8.80	10.56	9.32
Zambia	47.57	53.18	53.79	54.96	61.07	74.45	70.30	69.97	67.93	61.86	63.95	61.65	59.48	60.60	61.82	60.31	58.59	55.21	58.89	60.15	61.14	60.86	55.11	54.05	49.28	54.26	54.41	49.91	47.24	47.62	45.43
Zimbabwe	50.91	50.33	50.77	48.43	52.75	56.19	63.83	66.94	68.24	63.77	57.69	64.94	61.67	62.46	63.79	58.46	57.77	59.73	57.53	56.47	54.44	58.37	55.40	54.50	55.35	55.31	55.53	55.04	52.87	55.33	51.41

Source: UNCTADstats (consulté le 15/09/2026)

Tableau 8: Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (% de la population active totale), 2025

Pays	15–24 tous	15 à 24 hommes	15–24 femmes
Angola	27.23	27,77	26,67
Botswana	46,00	41,27	51,71
Lesotho	24,67	18.14	37.14
Malawi	6,95	6,62	7.31
Île Maurice	17.37	15.48	19,68
Mozambique	11,61	11,90	11.31
Namibie	38,05	36,87	39,53
Afrique du Sud	59,93	56,52	64,05
Eswatini	54,33	50,87	57,73
Zambie	10.47	10,77	10.13
Zimbabwe	15,55	15.00	16.22

Source:

Calculs du personnel basés sur la base de données socio-économiques de la BAD, consultée le 22 octobre 2026. Remarque: les taux pour les hommes et les femmes sont des parts respectives de la population active masculine et féminine.

Tableau 9: Situation des jeunes (15-35 ans) sur le marché du travail dans les États membres de la CEA Afrique australe, 2025 (en milliers)

Pays	Employé	Inactif	Étudiant	Sans emploi	Jeunesse totale	% d'employés	NEET (inactifs + chômeurs)	NEET %
Angola	7 503,7	1 138,1	2 905,7	1 594,3	13 141,8	57,1%	2 732,4	20,8%
Botswana	444,6	125,4	233,6	179.2	982,8	45,2%	304.6	31,0%
Eswatini	138,8	91,0	158,3	83,9	472.0	29,4%	174,9	37,1%
Lesotho	388.2	191.1	222,4	84.1	885.8	43,8%	275,2	31,1%
Malawi	4 489,8	1 248,0	2 192,7	264,8	8 195,3	54,8%	1 512,8	18,5%
Île Maurice	225.2	35.1	112,2	19.6	392.1	57,4%	54,7	14,0%
Mozambique	8 780,3	1 294,9	1 854,1	756,4	12 685,7	69,2%	2 051,3	16,2%
Namibie	398,9	130,3	339,3	114,7	983.2	40,6%	245.0	24,9%
Afrique du Sud	7 775,9	3 191,8	7 497,6	4 426,3	22 891,6	34,0%	7 618,1	33,3%
Zambie	4 000,5	1 626,0	1 977,2	296,9	7 900,6	50,6%	1 922,9	24,3%
Zimbabwe	3 478,5	1 170,4	1 165,0	423.0	6 236,9	55,8%	1 593,4	25,5%
Afrique australe	**37 624,4**	**10 242,1**	**18 658,1**	**8 243,2**	**74 767,8**	**50,3%**	**18 485,3**	**24,7%**
Afrique (continent)	**304 000**	**79 000**	**126 000**	**23 000**	**532 000**	**57,1%**	**102 000**	**19,2%**
L'Afrique australe en proportion de l'Afrique	**12,4%**	**13,0%**	**14,8%**	**35,8%**	**14,1%**		**18,1%**	

Source: Perspectives de l'emploi des jeunes en Afrique 2026 (World Data Lab / Fondation Mastercard / UCT DPRU), annexe 5.1; calculs de l'auteur. Remarques: Les pourcentages de jeunes en emploi (total, NEET et NEET %) sont calculés à partir des colonnes publiées. NEET = inactifs + chômeurs, selon la définition du rapport. La ligne « Afrique » utilise les chiffres continentaux du rapport (figure 15), arrondis au million le plus proche ; il ne s'agit pas d'une somme de ces pays. Le terme « jeunes » désigne les personnes âgées de 15 à 35 ans (définition de l'Union africaine).